

Dossier : 25 IMO 0216  
Date d'expertise : 23/05/2025  
Objet : DPE

Nous avons été missionnés le 23/05/2025 pour établir un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) pour l'ouvrage : Maison sis 73 avenue de la République 80200 PERONNE.

**Au regard des critères techniques suivants :**  
**- Absence de chauffage**

**En application de l'article R.126-15 du code de la construction et de l'habitation, relatif au diagnostic de performance énergétique (Extrait ci-dessous) :**

*La présente sous-section s'applique à tout bâtiment ou partie de bâtiment clos et couvert, à l'exception des catégories suivantes :*

- a) Les constructions provisoires prévues pour une durée d'utilisation égale ou inférieure à deux ans ;*
- b) Les bâtiments indépendants dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme est inférieure à 50 mètres carrés ;*
- c) Les bâtiments ou parties de bâtiments à usage agricole, artisanal ou industriel, autres que les locaux servant à l'habitation, dans lesquels le système de chauffage ou de refroidissement ou de production d'eau chaude pour l'occupation humaine produit une faible quantité d'énergie au regard de celle nécessaire aux activités économiques ;*
- d) Les bâtiments servant de lieux de culte ;*
- e) Les monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire en application du code du patrimoine ;*
- f) Les bâtiments ou parties de bâtiments non chauffés ou pour lesquels les seuls équipements fixes de chauffage sont des cheminées à foyer ouvert, et ne disposant pas de dispositif de refroidissement des locaux ;*
- g) Les bâtiments ou parties de bâtiments résidentiels qui sont destinés à être utilisés moins de quatre mois par an.*

**Conclusions :**

**Le présent ouvrage ne tombe pas dans le champ d'application obligatoire du DPE.**

Fait en nos locaux, le 25/05/2025  
Florent LION

